

Réf: Dossier 359105

Avis de constitution

SOCIETE « HARMONIA INTERIOR DESIGNER »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 29067, Ilot 249

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HARMONIA INTERIOR DESIGNER »

Objet : AMENAGEMENT D'INTERIEUR,  
SERVICE DE CLEANING ,  
COMMERCE GENERAL ,  
IMPORT-EXPORT ,  
PRESTATION DE SERVICES ,  
MATERIELS INFORMATIQUE ,  
CONSOMMABLE ET DIVERS ,

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 29067, Ilot 249

Dirigeant(s) Mlle DJADJO GACHIE MAGALI REINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11625 du 08/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69244/GTCA/RC/2024 du 08/11/2024

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

